



COMPTE RENDU DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 02 MARS 2023

DE PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michelle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Fabienne MOLINES

Absents excusés : Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Julie DELES, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Mathieu PUCHERAL.

Secrétaire : Fabienne MOLINES

Adoption du dernier CRCM du 23 janvier 2023 :

Votée à l'unanimité

Délibérations :

Délibération autorisant le report de 25% du budget d'investissement voté en N-1 :

Votée à l'unanimité

Mise à jour du tableau des effectifs :

- Départ à la retraite d'Alain GAUCH
- Fin de CDD de Didier GIRARD : recrutement en cours
- Fin de CDD de Doris DAMASCO : remplacée par Alexandra PIT

Votée à l'unanimité

Retrait d'une délibération pour cause d'illégalité (dossier Mancheron) :

Votée à l'unanimité

Utilisation du droit de préemption par la COMCOM : maison MOLINES Jean louis à Mamejean

Echange PANTEL/Commune pour régularisation du réservoir de Mamejean :

Voté à l'unanimité

Convention cadre ASIC regroupant les missions d'aide à l'archivage, stockage et ateliers de numérisation, site Internet, accompagnements au RGPD et à la mise en place d'un système de visioconférence :

Votée à l'unanimité

Projet Mairie : délibération pour acter le lancement d'un recrutement pour un prestataire en maîtrise d'ouvrage déléguée :

Votée à l'unanimité

Approbation de la nouvelle convention avec le centre de secours : arrivée de Franck PEYRONNET

Votée à l'unanimité

Terrains Pré du Moulin :

Suite à la rétractation du compromis de vente de Nicolas FOLCHER et Morgane PIERREDON, un terrain est de nouveau disponible et remis à la vente. Une publication sera faite auprès de la population.

Une autre parcelle de 1200 m² a été proposée à la vente à Lozère Habitations en vue de la construction de 3 habitations.

Cérémonie du 19 mars 2023 :

Elle se déroulera à 10 heures en présence de Monsieur le sous Préfet de Lozère. L'information sera faite sur le site internet de la mairie et par voie d'affichage.

Point sur les réunions :

Commission tourisme de la COMCOM : la réunion a porté sur trois sujets principaux :

- 1) Le déploiement du nouveau logiciel de taxe de séjour
- 2) Le lancement de l'étude pour la mise en place d'un réseau multi pratiques sur les vallées cévenoles
- 3) La gestion de l'entretien des sentiers communautaires

Commission Urbanisme : S'est déroulée le mercredi 1^{er} mars 2023 en présence de Sébastien BLANC, Directeur de Lozère Habitations et a porté sur nos projets de construction sur Fontchaldette et le Pré du Moulin. Dans l'attente du retour du chiffrage de Lozère Habitations.

Commission stationnement : prévue le mercredi 22 mars à la mairie. Bilan de l'opération 2022 et modalités de reconduction sur 2023.

Commission commerçants : Elle se déroulera en présence des commerçants le mardi 04 avril 2023 à 18H au foyer logement et portera sur le bilan 2022 ainsi que sur les périodes d'ouverture des commerces sur la commune.

Forêt de GRIZAC : Une réunion sera programmée en avril sur GRIZAC en présence des membres de la section afin de statuer sur le mode gestion de cette forêt.

Point sur les travaux :

Monuments aux morts : Un relevé topographique a été fait par FAGES. L'emplacement sera repoussé vers la gendarmerie.

Station d'épuration Fraissinet de Lozère : plusieurs propriétaires sont concernés. Un géomètre a été mandaté.

CAGUEFER : prolongation jusqu'à fin 2024

Bornes électriques de rechargement : Une borne de 36 KWH pourrait être installée pour un chargement beaucoup plus rapide dont le coût s'élève à 40 000 €uros. La subvention (pour 5 bornes sur tout le département) ramènerait le coût pour la commune aux environs de 7 000 €uros. A noter l'abonnement de 600 €uros par mois. Ces coûts laissent le conseil municipal incertain. La prise de décision est repoussée.

Eclairage public : Le SDEE propose de faire un état des lieux sur la commune afin de recenser les dernières lampes blanches et jaunes très énergivores et qui seront remplacées par des lampes orange. En effet, le remplacement par des lampes LED (500 €uros l'unité) ne pouvant être rentabilisé, la mairie partirait plutôt sur une avancée de l'extinction de 23 h à 22 heures et un recul à 6 heures au lieu de 5 heures ce qui engendrerait une économie de 600 heures d'éclairage sur 2200 heures (27%)

Local de la baignade : La mairie utilisait jusqu'à présent gracieusement la cave du bâtiment, appartenant à monsieur Chapelle, au droit du Pont Roumejon, pour le stockage du matériel utilisé pour la baignade.

Monsieur Chapelle a souhaité régulariser la situation et proposé un loyer de 80 €/ mois pour la location du local. Rappelons que ce local est inondable, non privatif et non aménagé.

Le CM a été unanime pour trouver le loyer mensuel de 80 € bien trop élevé, notamment au regard des tarifs pratiqués pour des locations similaires sur la commune. Une autre solution va être cherchée.

Déplacement de 2 dates de conseils : Le CM du 27 mars est avancé au 20 mars 2023 et celui du 22 mai est repoussé au 29 mai 2023

Fin du conseil à 23H30